



VILLE DE VRIGNE AUX BOIS



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE JEAN MONNET RENTREE 2026/2027

Voici les étapes à suivre :

1) Mon enfant est **né en 2023 ou 2024** :

⇒ Je me rends en Mairie entre le **16 mars et le 27 mars 2026 entre 8h15 et 12h** avec :

Une fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible à l'accueil de la mairie)

Le livret de famille

Un justificatif de domicile sur la commune de Vigne Aux Bois

Les pièces d'identité des représentants légaux

2) Le certificat d'inscription sera transmis par le service enfance jeunesse à l'école.

⇒ Je me rends à l'école Maternelle, 2 avenue Voltaire, **le lundi 30 mars de 8h30 à 12h ou le mardi 31 mars de 13h30 à 17h00** avec :

La fiche de renseignements scolaire remise par la Mairie

Le livret de famille

Le carnet de santé

Pour les enfants nés en 2024, il s'agit d'une préinscription.



L'inscription définitive se fera en fonction des places disponibles.